

COMMUNE DE SAINT SAUVEUR DE BERGERAC – COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le 15 juin à 19 heures, le conseil municipal de Saint-Sauveur de Bergerac, dûment convoqué le 03 juin 2022, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de Monsieur Roland **FRAY**, maire.

Présents : Roland **FRAY**, Pauline **GUIBAL**, Michel **ROUSSEL**, Michelle **JOUSSET**, Michel **LESCOMBE**, Marie-Noëlle **ALEMAN-BOTTO**, Pascale **BEAUPERE**, Cathie **DHENNIN**, Richard **FONTARNEAU**, Xavier **MALECOT**, Isabelle **NINET**, Arnaud **TOURNIER**, Christian **SAUVANET**.

Absents excusés : Stéphane **LAVIGNAC** (pouvoir à Roland **FRAY**), Marie-Christine **MAUPART** (pouvoir à Pascale **BEAUPERE**)

Secrétaire de séance : Pauline **GUIBAL**

Approbation à l'unanimité du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 12 avril 2022.

Délibération n° 2022-17 - Création d'un poste

Monsieur le Maire propose au conseil de créer un poste d'adjoint technique principal de 2° classe à temps complet à compter du 01 juillet 2022 afin de permettre la nomination d'un agent inscrit au tableau d'avancement de grade.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la proposition du Maire.

Délibération n° 2022-18 - Transport scolaire

Le conseil municipal adopte, à l'unanimité, la reconduction des subventions accordées aux familles empruntant le transport scolaire :

RPI (Saint-Sauveur / Lamonzie Montastruc) : gratuité pour le transport scolaire des enfants du RPI

Collège et lycée :

- 1^{ère} tranche du quotient familial : gratuité pour les parents
- Autres tranches du quotient familial (T2, T3, T4, T5) : subvention mairie 50 %

Délibération n° 2022-19 – Convention transport scolaire avec la CAB

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention avec la CAB concernant le transport scolaire pour l'année 2022/2023.

Délibération n° 2022-20 -Enquête publique Société Bernard Dumas

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au dossier d'enquête publique portant sur une demande d'autorisation d'exploiter une usine de fabrication de papiers spéciaux sur la commune de Creysse par la Société Bernard Dumas.

Publicité des actes

Monsieur le Maire informe le conseil de la réforme des modalités de publicités des actes des collectivités entrant en vigueur au 1^{er} juillet 2022. Le choix se porte sur la publication électronique.

QUESTIONS DIVERSES

Michel ROUSSEL signale que l'assemblée générale des irrigants aura lieu le 25 juin 2022.

Il signale que pour les brûlages interdits pendant cette période, les membres du conseil doivent contacter la gendarmerie.

Michel LESCOMBE présente les projets pour le cadre de vie :

- Les poteaux et barrières seront repeints,
- Le nouveau cimetière va être aménagé avec des plantes peu exigeantes en eau,
- Les barrières du centre du village seront remplacées,
- La SDE remplace ou supprime les lampadaires vétustes,
- Le « Sentier du Chêne » a été borné avec les bénévoles de l'association des Chemins de Randonnées pour faciliter l'entretien,
- La société « Soirée de fêtes » assurera le feu d'artifice durant la fête de Saint Sauveur au mois d'août,
- Le 3 septembre aura lieu sur la rivière Dordogne à Creysse une manifestation de course d'avirons par les jeunes,
- Il fait le résumé de la journée à Loches en Touraine, organisée par le Comité des Villages Fleuris.

Xavier MALECOT informe qu'un container a disparu à Vayre.

Arnaud TOURNIER annonce que la Guinguette de Creysse sera présente un week-end dans le bourg.

Pauline GUIBAL informe qu'un contrat de maintenance pour les ordinateurs de l'école a été passé avec Scofi de Saint Capraise. Des achats divers ont été faits pour l'école et la cantine.

- Le 24 juin aura lieu une présentation du film élaboré par les enfants à la salle des fêtes.

Fin de la séance à 20 h 30